**FONDS INTERNATIONAL
D'INDEMNISATION DE
1992 POUR LES DOMMAGES
DUS À LA POLLUTION PAR
LES HYDROCARBURES**

COMITÉ EXÉCUTIF
6ème session
Point 1 de l'ordre du jour

92FUND/EXC.6/1
4 janvier 2000
Original: ANGLAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA SIXIÈME SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU FONDS DE 1992

qui se tiendra au Siège de
l'Organisation maritime internationale, 4 Albert Embankment,
Londres SE1, le mardi 15 février 2000, à 10h00

Ouverture de la session

1 Adoption de l'ordre du jour

2 Examen des pouvoirs des représentants

En application de l'article 10 du Règlement intérieur, l'Administrateur fera rapport au Comité exécutif sur les pouvoirs reçus des représentants des États Membres.

3 Sinistre de l'*Erika*

Le Comité exécutif sera invité à examiner un certain nombre de questions que pose le sinistre de l'*Erika*, survenu en France le 12 décembre 1999.

4 Divers

Le Comité exécutif sera invité à examiner toutes autres questions que pourraient présenter les États Membres ou l'Administrateur.

5 Adoption du compte rendu des décisions de la 6ème session

Le Comité exécutif sera invité à adopter un compte rendu des décisions